

Près de chez vous

La première crèche ville-entreprises de Villeneuve

Avenue des Baumettes, Topaz vient d'être inaugurée. Ses trente-deux berceaux ont été financés par la Commune et des entreprises afin d'optimiser les coûts et les usages



Le bâtiment et le jardin ont été conservés et réaménagés pour les besoins de la crèche.



Les principaux acteurs à l'initiative du projet lors de l'inauguration.

(Photos E. S.)

La première crèche ville-entreprises de la commune, ouverte depuis un mois, a été inaugurée officiellement en présence des acteurs ayant permis sa création. Baptisé Topaz et gérée par la société Maison bleue, spécialiste de la création de crèches privées, l'établissement est situé sur l'ex-cours Champollion, dont la bâtisse a été rénovée et remise aux normes.

« Nous souhaitons vraiment que ce site soit préservé », a déclaré le maire, Lionnel Luca, et que ce

beau bâtiment ainsi que l'espace extérieur planté d'arbres puissent être conservés. C'est pour quoi nous avons soutenu ce projet qui apporte une offre supplémentaire aux familles villeneuvoises et répond à l'une de nos promesses de campagne. » Accueillant les enfants de 7h30 à 19 heures, la crèche dispose de trente-deux berceaux. Une moitié est financée par la commune, l'autre par les entreprises partenaires, parmi lesquelles Amadeus et l'Ehpad des Figuiers. Conformément à l'engagement

du groupe Maison bleue dans le développement durable, les travaux et aménagements ont été faits dans le plus grand respect environnemental.

« Un maximum de matériaux bio »

« Nous avons utilisé un maximum de bois, les peintures et matériaux d'aménagement sont labellisés bio, y compris pour les couches et les consommables », a précisé Sylvain Forestier, qui inaugurerait ici la dixième crèche Maison bleue du département.

La municipalité avait en parallèle procédé à de grands travaux de réaménagement de l'avenue des Baumettes, garantissant ainsi accessibilité et sécurité à ce quartier dont le développement se poursuit.

La présidente de la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes s'est réjouie, au-delà de la création de l'établissement, de la garantie d'accueil offerte par la crèche aux enfants présentant un handicap. « Il est important que les établissements accueillent tous les enfants sans

distinction », a salué Danièle. De sens en rappelant le soutien de la Caf auprès des parents, avec, entre autres, l'application du coefficient familial pour un tarif adapté aux revenus du foyer. L'inauguration s'est terminée par la présentation d'un livret regroupant toutes les offres municipales à l'attention des familles (disponible en mairie) et par une bonne nouvelle : l'obtention par la commune du label « Ville amie des enfants » que décerne l'Unicef.

EMMANUELLE SEBBAG